



LA LETTRE

NUMÉRO XV - JANVIER 2020

des Vieilles Maisons Françaises du Cantal

ÉDITO

L'année 2020 commence pour certains par une fièvre de doutes sur l'aménagement de nos vies.

La ruralité n'a jamais été aussi à la mode, partout l'on cherche le ressourcement, le naturel, en même temps, nos villages se meurent, surtout si comme chez nous, l'on se situe loin de la mer. L'urbanisation gagne du terrain mais les élus n'ont pas toujours les moyens de préserver le patrimoine qui leur est confié. Faute de connaissances, de moyens, de temps à consacrer aux études préalables, et sous la pression, des aménagements fâcheux sont parfois engagés.

Les 36 000 communes françaises vont voter bientôt, on ne parle que de ça, et l'on sait que nombre de maires ne se représentent pas, car la charge est lourde et leur mission amputée par les grosses intercommunalités.

Du coup, on assiste à beaucoup de désordres, des idées défendues avec force réunissent des sympathisants et tout un chacun peut prétendre à l'élection d'une manière qu'on pourrait qualifier d'un peu sauvage. Sur le plan local, il faut s'engager, aider, collaborer et notre adhésion aux «Vieilles Maisons Françaises» ne s'arrête pas aux joyeuses visites que nous partageons. Nous aussi, avons une conviction militante vis-à-vis de l'environnement et des bâtis qui s'y trouvent. Beaucoup d'associations proches de la nôtre s'adressent aux jeunes pour susciter un regard positif sur ce qui a été construit avec soin, volonté, harmonie et reste debout.

Dans cette 15^{ème} Lettre des VMF du Cantal, vous trouverez des récits qui vous convaincront du nombre que nous sommes à avoir le cœur qui bat pour l'avenir de cette sauvegarde.

Très bonne année 2020 à tous !
Béatrice du Fayet de la Tour

PRIX DE L'ARTISAN 2019

Au départ de notre journée culturelle, nous avons découvert les vestiges d'un grand mur de pierres sèches, entourant la chapelle Notre Dame du Puy Rachat. La mairie de Nieudan en a confié la restauration à **Christophe Escassut, entrepreneur en maçonnerie à Glénat**.

Au terme de notre sortie, accueilli au manoir d'Estang, les VMF ont admiré les importants travaux de menuiserie réalisés par **Patrice Lafon, menuisier à Marmanhac**.

Ces deux artisans partagent depuis leur jeunesse, voire leur enfance, la passion de leurs métiers. L'un, après un DUT de génie civil à Egletons, suit la tradition familiale et prend les rênes de l'entreprise fondée par son grand-père avec le soutien de son épouse.

Le second a repris avec ses collègues (Félix, Patrick et Francis), titulaires de diplômes obtenus à Murat et Massiac, la prestigieuse entreprise Toubert.

Ils sont hélas, comme de très nombreux artisans, confrontés à une cruelle pénurie de main d'œuvre, mettant en péril cette transmission de savoir-faire indispensable à notre patrimoine...

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cantal notre fidèle partenaire et les pouvoirs publics conscients de ce grave problème ont lancé des plans de formation et de sensibilisation des jeunes collégiens afin de rendre attractifs ces beaux métiers.

Avec **Rémi Crétois** représentant la CMAC, les VMF Cantal ont été heureux de remettre à ces deux entreprises une somme de 600 € chacun ainsi que le **diplôme d'honneur** de notre association.



Chantal de Clavières présidente du jury et Rémi Crétois de la CMAC.

PRIX DE LA RESTAURATION 2019



Denis Gard, président du jury, a remis cette année le Prix de la Restauration à Monsieur et Madame **Michel Besson**, propriétaires du manoir d'Estang à Marmanhac.

Géraud Charmes leur a remis un chèque, symbole de reconnaissance pour le travail considérable qui a été

effectué sur ce domaine dont Michel a pu dire en revenant de sa première visite sur les lieux qu'il avait fait « un saut dans le Moyen-Age ».

C'est en 2004 que Malou et Michel ont pris possession de l'exploitation agricole où se trouvait l'ancien château.

L'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des **Monuments Historiques** en 2005, accompagnée d'une aide de l'Etat, a permis de démarrer les travaux, d'abord sur les contreforts pour tenir la tour. Ensuite, il a fallu remonter les voûtes de l'escalier grâce au savoir-faire de l'entreprise Vermorel.

« Côté ouest, nous avons fait notre habitation, grâce aux conseils éclairés de Monsieur Trabon, architecte bien connu des Cantaliens ».

Nous allons maintenant attaquer la restauration de la pièce voûtée, grâce là encore à une subvention bienvenue, avec remise de la cheminée à son volume historique. Il est prévu également de rendre à la petite porte située au nord de la base du donjon sa vocation initiale de fenêtre. Le sol va être refait en pierre, comme l'est le salon.

Chacun sait combien il faut mettre d'énergie et de ressources personnelles dans une telle aventure. Encore **bravo à cette famille** qui y consacre sa vie avec le sourire et une vraie conviction.

SORTIE PARISIENNE

Samedi 23 mars 2019 : La Bibliothèque de l'Arsenal

Le départ de la journée est donné par Anne Lauriot-Prévost, conférencière spécialisée des quartiers de Paris, sur une partie des **berges de la Seine** réouvertes aux piétons depuis peu de temps : nous commençons notre parcours en face de la Conciergerie qui, avant d'être tribunal et prison révolutionnaires, fut le Palais Royal du Moyen-Âge. Nous passons au pied de la place de Grève qui était au début du XII^{ème} siècle le lieu d'une bourse de travail (l'expression « faire grève » a donc d'abord signifié « se tenir sur la place de Grève en attendant de l'ouvrage ») avant de devenir le lieu d'exécutions que l'on connaît à partir de 1310. Ensuite, nous nous arrêtons en face de l'Île Saint Louis qui fut lotie au XVII^{ème} siècle pour admirer des constructions telles que l'hôtel de Lauzun et l'hôtel Lambert.

Nous parvenons ainsi jusqu'à l'**Arsenal**, déjeunons dans le très joli restaurant « le Sully », avant de commencer la visite de la fameuse bibliothèque qui possède des trésors de la littérature française du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle. **Olivier Bosc**, le directeur de l'établissement qui dépend de la Bibliothèque Nationale de France, conduit une passionnante visite accompagnée par son adjointe **Fabienne Queyroux**. Nous avons aussi la chance de voir le salon de la Meilleraye et le cabinet des Femmes Fortes dont les décors XVII^{ème} sont de toute beauté.



TÈME JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES PAYSAGES

Le 26 septembre dernier a eu lieu, à Vic-sur-Cère, la Journée des Paysages du Cantal, organisée par la **D.D.T.** (Direction Départementale des Territoires) du Cantal en collaboration avec la **D.R.E.A.L.** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Auvergne-Rhône-Alpes.

Le thème retenu concernait « **les entrées de ville et villages dans le Cantal** » à la suite d'une enquête effectuée par un étudiant de l'École Nationale d'Architecture et des Paysages de Bordeaux, **Nicolas Vigneau**, qui a été accompagné par **Isabelle Mellin** de la DDT 15.

Le choix s'est porté sur l'axe de la RN 122 pour deux raisons : c'est l'axe vitrine du département avec des enjeux touristiques et jalonné de communes riches en patrimoine remarquable ; il est aussi la route du quotidien de bon nombre de cantaliens.

L'objectif était triple : donner des **clés de lecture** aux acteurs du territoire, apporter des **suggestions** afin d'améliorer la perception globale de ces entrées, enfin imaginer ces entrées **autrement que par le « tout-voiture »**.

Il existe une diversité d'approches autour du statut d'entrée de bourg puisque depuis le XX^{ème} siècle on a vu naître de nouveaux espaces intermédiaires et complexes entre la ville et la campagne. La limite de la « porte » de la ville ou du village est devenue confuse et s'apparente à une arrivée, une traversée, une transition.

C'est pourquoi plusieurs types d'entrées ont été reconnues et analysées le long de la RN 122 : entrée panoramique, entrée franche, entrée lente et entrée déviée.

7 communes ont été choisies pour faire l'objet de cette quête d'une définition et d'une identité.

Entrée lente : Maurs, Vic-sur Cère, Molompize

Entrée franche : Murat, Ferrières St Mary

Entrée panoramique : Polminhac

Entrée déviée : Thiézac

A chaque fois, les atouts et les faiblesses des entrées de villes ou villages ont été présentés, l'enjeu a été perçu, les suggestions d'action proposées.

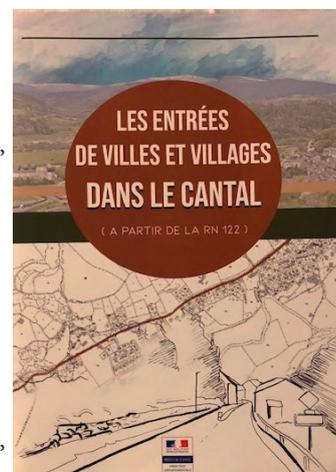
Plusieurs thématiques sont récurrentes :

- Enfouir les **réseaux aériens**
- Occulter par du **végétal** les bâtiments trop importants en utilisant des essences locales.
- Mettre en valeur le **bâti traditionnel**, y compris les murets, réhabiliter le bâti existant.
- Créer des **limites d'urbanisation** pour contenir à terme l'étalement et le mitage.
- **Mutualiser** les voies d'accès et les espaces de stationnement et éviter l'imperméabilisation des sols.
- Développer le réseau de **circulation douce**, soigner le cheminement des piétons et des cyclistes.
- Conserver les **paysages ouverts**, éviter l'enfrichement, préserver les points de vue remarquables, mettre en valeur les caractéristiques géologiques.
- Gérer l'**éclairage nocturne** afin de travailler sur la pollution lumineuse.
- Créer une charte pour la cohérence et la pertinence des **panneaux signalétiques**.

En résumé, l'objectif est à la fois de renforcer l'identité des lieux, affirmer un seuil perceptible à l'entrée des bourgs pour qu'ils ne soient pas une traversée mais un lieu attractif : pour cela il faut aménager avec un langage local et réfléchir sur le besoin d'évolution des axes routiers en toute sécurité et en tenant compte des paysages.

Pour en savoir plus, rapprochez-vous des techniciens et des organismes que sont la DDT, la DREAL, le CAUE.

Bravo à eux pour le succès de cette « Journée des Paysages du Cantal » qui confirme et montre encore une fois l'attachement de notre département à l'excellence de ses paysages et de son patrimoine bâti.



LANCEMENT DU N° 285 DE LA REVUE VMF NATIONALE CONSACRÉE AU CANTAL.

A l'occasion de la sortie du magazine, une délégation du siège parisien de notre association s'était déplacée à Aurillac **vendredi 3 mai** : Eric Dupré La Tour, vice-président, Armelle Fémelat, rédactrice en chef, Clémence Cabal et Marguerite Desmarest, chargées de la communication et du réseau VMF qui découvraient pour la première fois avec plaisir notre département.

Le premier rendez-vous de la journée était fixé au château de **Pesteils** où **Yvonne de Miramon** avait eu la gentillesse d'organiser une belle réception. Une visite du château qu'elle a conduit elle-même, accompagnée par **Jean-Yves Brunon**, auteur et journaliste, était d'abord proposée.

Un déjeuner réunissant des personnalités était ensuite servi. Etaient présents : Madame Nathalie Guillot-Juin, sous-préfet de Mauriac, Madame Marie-Hélène Roquette, conseillère départementale, Madame Patricia Rochès, maire de Coren, et Monsieur Matthieu Perrin, architecte des bâtiments de France. Plusieurs délégués des départements voisins, Aveyron, Puy de Dôme et Lozère avaient fait le déplacement. On comptait aussi l'adjointe de la déléguée, Chantal de Clavières, le trésorier, Xavier Drouin, les secrétaires, Anne Rambaud et Géraud Charmes ainsi que le délégué d'honneur, le président René Monboisse. Des propriétaires de demeures montrées dans le magazine étaient également invités.

De retour à Aurillac l'après-midi, les participants étaient attendus à la chapelle d'**Aurinques** par Jean-Yves Brunon, ensuite le groupe se rendait à l'**hôtel de Fontanges** chez Madame **Myriam Delclaux**, antiquaire de renom, où Henri Sabatier fit un historique de ce très beau témoin d'un riche passé.

A la fin de l'après-midi, une réception s'est déroulée dans les salons de la **Préfecture d'Aurillac**, un lieu prestigieux où Madame **Isabelle Sima**, préfet du Cantal, est intervenue pour rappeler l'engagement financier de l'Etat pour le Patrimoine.

Une centaine d'adhérents et des personnalités locales étaient réunies et le député **Vincent Descœur** avait fait l'honneur de sa présence.

Le **vice-président des VMF, Eric Dupré La Tour**, a insisté sur l'investissement en hommes et en moyens que le siège de l'association déploie pour devenir une référence et une réponse auprès de tous ceux qui agissent en faveur de la sauvegarde du Patrimoine.

La déléguée départementale a rappelé combien nous sommes riches en monuments et paysages exceptionnellement préservés, **par des habitants et des élus qui se montrent de plus en plus militants et curieux.**

Le **magazine** ne rend bien sûr pas compte de tout le département mais il donne des **éclairages sur des lieux** et des aspects divers, en montrant beaucoup de décors et en s'intéressant résolument aux restaurations du XIX^{ème} ou du XX^{ème} siècle.

L'intérêt d'une telle publication est de **donner envie aux lecteurs de la France entière de venir nous voir**, de ce point de vue et aux dires de nos voisins, il est très réussi.

A nous, sans doute, de faire découvrir les merveilles restées dans l'ombre, qui sont connues des fervents que nous sommes et mériteraient d'être montrées.



Mme le Préfet et la délégation VMF

UN VILLAGE FIER DE SON PATRIMOINE : CRANDELLES



A l'occasion de notre sortie estivale, nous avons fait une longue halte dans ce village dans lequel on remarque de suite une qualité du bâti exceptionnel. L'église Saint Barthélemy est un peu en contrebas de la route mais son clocher à peigne et sa porte rouge attirent l'œil.

Il y a plusieurs années, à l'initiative d'Hubert et Thérèse Folléas, une **Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Artistique de Crandelles** a vu le jour. Avec le soutien de la Sauvegarde de l'Art Français, des fonds ont été réunis afin de restaurer complètement cette église. Jean-Philippe Besson est aujourd'hui le président de cette association.

De son côté, **Thérèse Delbac**, ancienne secrétaire général de la Société de la Haute-Auvergne (société savante qui existe dans le Cantal depuis 1898) s'est beaucoup intéressée à l'histoire du village et aux familles qui fondèrent en Espagne, entre Madrid et Tolède au XV^{ème} siècle, une compagnie commerciale, la « Compagnie de Chinchon » dont elle peut raconter la naissance.

L'un des derniers « Espagnols » le poète **Arsène Vermeuzou** raconte à la fin du XIX^{ème} comment fortune s'est faite pour ces cantaliens. Certains ont offert des trésors aujourd'hui classés à l'inventaire des monuments historiques : un très beau vitrail et deux retables XVII^{ème}.

Dans l'église, des concerts et des conférences sont régulièrement proposés.

Monsieur le Maire, Jean-Louis Vidal, qui nous a généreusement accueilli le 2 août, est lui-même un amateur des beaux bâtiments et de culture : il projette un programme de **restauration du presbytère** avec l'aide de la Fondation du Patrimoine.

Interrogé sur l'élan qu'il donne à sa commune pour la sauvegarde du patrimoine local il dit ceci : « c'est grâce à la **collaboration entre tous** que ce village est remarquable ».

A part l'église qui est classée, il n'y a pas de bâtiments inscrits mais ce sont les propriétaires, les associations et nous-mêmes qui œuvrons, chacun à notre niveau, dans un but commun, celui de la beauté de notre environnement. Cela passe par l'entretien des vieilles pierres, leur mise en valeur, le soin et la propreté des lieux qui est apporté aussi bien par la gérante du restaurant du **Lac de Genevrières** que de chacun des habitants.

Voilà une leçon que nous retiendrons et qui mérite d'être citée en exemple : préserver, améliorer, faire connaître nos « vieilles maisons » est bien l'affaire de tous !

Vendredi 2 août 2019

Plus de 180 participants étaient inscrits à ce parcours qui s'est déroulé dans le bassin d'Aurillac, entre Nieudan, Crandelles et Marmanhac : le thème était « **Sur les pas des espagnols de l'Auvergne** ».

Après l'intervention de Géraud Charmes relatant l'histoire de ces « espagnols » et la création de la « **compagnie de Chinchon** », le départ est donné à Nieudan par Vincent Roquette, un maire soucieux de



ND du Puy Rachat

l'entretien et de la rénovation du patrimoine local, en particulier en ce qui concerne **Notre-Dame du Puy-Rachat**. La visite se fait par petits groupes, car l'église épouse les formes d'un éperon rocheux. La commune entame des travaux de soutènement du mur d'enceinte de la butte et elle a besoin de notre soutien.

Ensuite, l'**équipe de motards bénévoles** qui nous accompagne, toujours aussi souriante, chaleureuse et efficace, nous guide vers le **château du Bruel**, belle demeure du XVII^{ème} appartenant à Monsieur Patrick Lecomte de Jarnac et sa fille, avec un pigeonier qui abrite une chapelle. **Patrick Lecomte de Jarnac** et sa fille Géraldine nous accueillent sous le soleil déjà chaud de la matinée.



Chapelle du Bruel

Ils avaient demandé à **Monique de La Rocque**, passionnée d'histoire locale, de faire la présentation et elle suscitait l'intérêt de tous. **Mathieu Perrin**, l'Architecte des Bâtiments de France, venu nous rejoindre pour inciter les propriétaires à se rapprocher des services de son unité départementale, fut également très écouté.



Le Gardain

La troisième étape de la matinée amène les amateurs de belles maisons chez le colonel **Patrick Marcenat**, connu pour son élevage de **chevaux anglo-arabes** : Le « **Gardain** » est une très belle bâtisse XIX^{ème}, construite sur une propriété plus ancienne dont il reste le fournil et la grange.

À l'arrivée à **Crandelles** le maire, Monsieur **Jean-Louis Vidal**, a eu la gentillesse de nous attendre au **restaurant du lac des Genévrières**, pour accueillir le groupe et lui offrir l'apéritif. **L'église Saint Barthélemy** est ensuite présentée par Madame **Thérèse Delbac**.

Sans quitter Crandelles, la colonne de véhicules se dirige vers le manoir du « **Bouyssou** », propriété des familles **Folléas et Pineau**.



Manoir du Bouyssou

Elle est l'ancienne demeure de leur grand-père, **Armand Delmas** qui fut maire, avocat, juge au tribunal, agronome et homme de lettres, auteur entre autres des « **Menettes de Roumégoux** ». Il fût à l'origine du syndicat CASTY (regroupant les communes de Crandelles, Ayrens, St Paul-des-Landes, Teissières-de-Cornet et Ytrac), permettant à celles-ci d'avoir l'électricité en 1927 ! La commune lui doit sa grand-place et son **monument aux morts**.

La demeure, dont le linteau au-dessus de l'entrée porte la date de 1792, est sans doute antérieure à la révolution : elle présente une très belle architecture, typique des maisons de maître de l'époque.



Manoir d'Estang

La journée se termine au **manoir d'Estang** chez Monsieur et Madame **Michel Besson**. Agriculteur et éleveur d'un très beau et prestigieux troupeau de vaches Salers et Angus, Michel Besson a expliqué à ceux qui étaient réunis comment, lui et son épouse, avaient choisi de remettre en état ce domaine, devenu un champ de ruines. Une histoire de cœur, d'énergie, d'intelligence et de courage. Le **Prix de la Restauration des VMF du Cantal** leur a été remis pour les encourager à poursuivre cette passionnante aventure, où il reste encore fort à faire...

Béatrice du Fayet de la Tour a félicité et remercié **Géraud Charmes**, **membre du Comité VMF Cantal**, pour sa collaboration en lui remettant une **médaille de l'association**, témoignage de reconnaissance pour une action éclairée menée depuis de nombreuses années en faveur de la connaissance du patrimoine cantalien.



PIQUE-NIQUE INTERGÉNÉRATIONNEL AU CHÂTEAU DE VIESCAMP

Dimanche 11 août, la famille Cuzol, Jérôme et Anne-Aurore ainsi que leurs enfants nous accueillent par une journée qui aurait pu être « meilleure » : en effet, la pluie est au rendez-vous et pour la messe dite en plein air par Paul de Tinguy et Maxime de Montarnal, deux jeunes prêtres originaires du Cantal, il faut se réfugier dans la grange ou sous une forêt de parapluie... Qu'importe, en nous tous, il y a un bon scout qui sommeille !

La présentation du château et son histoire nous est contée par Anne-Aurore, car ce sont ses parents Francis et Eliane Vernhol, née Bonnafos, qui lui ont transmis la propriété.

Dominant les rocs et les à-pic des gorges de l'Authre, Viescamp alias « Vieux Camp » se compose de deux parties bien distinctes : un vaste donjon carré couronné d'un chemin de ronde à mâchicoulis édifié au XV^{ème} siècle et un bâtiment à deux étages lui fut adjoint au milieu du XVIII^{ème} siècle.

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, des travaux de restauration importants ont été faits, au goût de l'époque, c'est-à-dire Napoléon III.



Les parents d'Anne-Aurore, se sont efforcés de poursuivre l'œuvre de leurs aïeux en entretenant et restaurant cette maison avec amour et en lui apportant confort et modernité.

A leur tour, nos hôtes ont repris le flambeau, continué à entretenir et restaurer cette demeure à laquelle ils sont terriblement attachés.

C'est pour ces raisons que la délégation des VMF du Cantal a décidé de leur remettre un **prix de restauration accompagné d'un diplôme**. Leurs sourires ont été pour nous une vraie récompense et une promesse d'avenir pour ces familles qui décident de garder des maisons ancestrales.

Enfin, le reste de la journée s'est déroulée sous le soleil et c'est avec une joie partagée que les uns et les autres ont pu évoluer dans le parc au fil de leurs rencontres, entre enfants, jeunes et moins jeunes.

Avis aux amateurs... le pique-nique VMF, c'est un succès !

SORTIE RÉGIONALE ENTRE CHAUDES-AIGUES ET SAINT-FOUR



Venues des **4 départements d'Auvergne**, les participants à ces journées organisées par le Cantal, se sont trouvés heureux du soleil qui les a accueillis dès le vendredi 13 septembre au matin au **Château de Montvallat**. Michel et Agnès Royer ont su leur montrer pourquoi leur propriété a été retenue sur la **liste Bern du Loto du Patrimoine**. Depuis 2003, des travaux gigantesques y ont été entrepris dans un lieu qui, il est vrai, a connu une histoire prestigieuse.

Montvallat est l'un des rares monuments historiques d'Auvergne à être totalement pur et authentiquement de son époque. Dans trois pièces du 1^{er} étage, on trouve d'**importants décors raffinés** qui datent de la fin du XVI^{ème} et du début du XVII^{ème} siècle. Ils sont consacrés aux « **amours des dieux** » contés par les **Métamorphoses d'Ovide** et à la chasse. La visite faite par les propriétaires eux-mêmes a été fort appréciée, car vraiment remarquable.

L'heure du déjeuner arrivé, c'est « **Au coin d'Aubrac** » qu'une centaine de personnes a pris place pour un repas tout aussi exceptionnel par sa qualité.

La visite de **Chaudes-Aigues** a évoqué le passé florissant de cette ville thermale qui a bien du mal à attirer l'attention.

L'arrivée à **Saint Flour**, un peu retardée, a permis la découverte de la **bibliothèque du Grand Séminaire**, commentée par la conservatrice elle-même, Madame **Pascale Moulier**, qui a su en montrer toute la valeur et l'intérêt historique.

Pour ceux qui restaient, le diner et la nuit à l'**hôtel des Planchettes**, offrait un cadre original puisqu'on était sur le lieu même du Séminaire, dans un bâtiment datant du XVIII^{ème} siècle.

Le samedi matin, la visite de la ville ancienne et du **Musée Alfred Douhet** ont permis de comprendre combien cette ville mérite son label « Pays d'Art et d'Histoire ».

Après un bon déjeuner aux « Arcades », en plein air face à la cathédrale Saint Pierre, le départ pour le **château du Sailhant** a annoncé la dernière étape du périple. Une note résolument XIX^{ème} siècle dans ce parcours commencé à la Renaissance, qui a permis d'apprécier une complète restauration riche et inventive faite par Monsieur Joseph Pell Lombardi, architecte américain, sur une bâtisse vieille de 1000 ans.



LES ÉLÈVES DES CLASSES « PATRIMOINE » DU COLLÈGE NOTRE DAME DES MIRACLES DE MAURIAC À PARIS

En 2019, au concours du programme VMF « le Patrimoine, toute une Histoire », les élèves du Collège de Mauriac ont proposé une vidéo sur le château d'Apchon. Grâce au travail remarquable qu'ils ont produit avec Annie Cornet, ils ont remporté le 2^{ème} prix national. Voilà ce qu'ils en disent :

« Ce voyage à Paris restera un instant marquant et super de notre scolarité ».

Après un travail assidu mais passionnant durant environ 4 mois nous avons attendu impatiemment et avec un peu de stress les résultats. On consultait tous les jours le site des VMF pour voir le nombre de participants et ainsi évaluer nos chances de réussite. Quand Madame du Fayet de la Tour nous a téléphoné pour nous annoncer que nous avions gagné le premier prix départemental, nous étions ravis. Mais quand il nous a été confirmé que nous allions à Paris recevoir le **deuxième prix national**, alors là on était fou de joie !

Informés de nos résultats, les élus locaux qui ont financièrement contribué à l'accomplissement de notre travail nous ont proposé de nous accueillir à l'Assemblée Nationale : grand moment d'émotion que d'être reçu chaleureusement sous les Ors de la République par messieurs **Bony et Descoeur**.

Mais le plus important était à venir : **la remise du prix**.

Émus, nous avons soigné notre tenue vestimentaire. Devant la majestueuse église **St Honoré d'Eylau** et la non moins impressionnante crypte, lieu de la remise, il faut avouer que nous étions très impressionnés et un peu émus. Fort heureusement, l'accueil plus que bienveillant du public et de Monsieur le **Président Toussaint** et son équipe nous a bien aidé. A l'annonce de notre collège, c'est

avec « le trac » mais une immense fierté que nous sommes montés sur l'estrade. Les félicitations et les applaudissements restent des moments forts de notre aventure. Nous avons gagné un prix à Paris, on était sur l'estrade et on représentait notre collège... Quel honneur !

La visite qui nous a été offerte à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, place du Trocadéro, a été riche d'enseignements, nous avons admiré la « forêt » de Notre-Dame et retrouvé le porche de l'église d'Ydes.

Pour graver à jamais dans nos cœurs et dans nos téléphones le souvenir d'un événement inoubliable où pour un court instant on s'est pris pour les rois du monde, c'est au pied de la **tour Eiffel** que nous avons pris une dernière photo de notre groupe.

Merci à Madame du Fayet de la Tour et au VMF et à toutes les personnes qui nous ont permis de vivre cet instant magique et inoubliable.

Bientôt, nous irons visiter le **château d'Anjony** grâce aux VMF du Cantal, puisqu'il nous été offert au titre du **prix départemental une visite gratuite dans le lieu de notre choix**.



L'ENSEIGNANTE, ANNIE CORNET RACONTE...

Le Patrimoine au collège Notre-Dame c'est l'histoire d'une passion que j'ai souhaité partager avec mes élèves

L'intérêt du concours VMF tient dans sa conception : un thème, différentes possibilités de le traiter, mise à disposition de fiches pédagogiques, référents à notre disposition et, ajouté à cela, la notion de « challenge », terme particulièrement accrocheur pour le jeune public.

L'annonce du concours a émoustillée le compétiteur qui sommeille en chacun de nos élèves. Le choix du sujet a rapidement fait consensus : Il fallait un **château** pour assouvir leur rêve de princesse et de chevalier. Et quoi de plus génial que la mise en scène de l'histoire de ce ténébreux **seigneur d'Apchon** ?

Pour les deux classes qui ont participé, il a fallu créer des ateliers et se partager l'écriture de l'histoire ; il a également fallu se familiariser avec les processus conduisant à la réalisation d'une vidéo storyboard avec seulement 1h par semaine en commun les 2 derniers mois. Vincent Poyet nous apporté une aide précieuse dans ce travail aussi enrichissant qu'exigeant.

La recherche de costumes et l'essayage s'est avéré complexe mais l'engagement des enfants a été total, au grand désespoir des autres enseignants qui disaient qu'ils ne vivaient que pour ça. Même refrain au niveau des parents, par contre enchantés de voir les enfants adorer

l'école à ce point, même s'ils ont dû vivre au Moyen-Âge pendant 4 mois !

Souhaitant une **affiche** au plus près de l'époque, la réalisation de celle-ci a nécessité un travail considérable de la part d'une petite équipe sous la houlette d'Odile Cornille : ne fais pas de l'aquarelle qui veut...

A aucun moment l'enthousiasme de ma petite équipe ne s'est effrité : je leur avais demandé de me suivre dans cette aventure mais ils m'ont rapidement précédée !

Passionné de menuiserie **Esteban**, 13 ans, a souhaité apporter sa signature en réalisant les **armoiries** des seigneurs d'Apchon sous forme d'une **boîte** et d'un **bouclier**.

Que peut-on souhaiter de mieux pour un enseignant que faire l'unanimité auprès de ses élèves sur la matière qu'il distille.

Je n'ai pas boudé mon plaisir à la réussite d'un tel concours qui mélange le culturel et le ludique et pousse les jeunes à donner le meilleur d'eux-mêmes.

La carte que m'ont offert mes élèves dans le car était une citation de Jérôme K Jérôme extraite de « Trois hommes dans un bateau » : « ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait »

« On a réussi Madame » !!!

Magnifique projet qui a réuni les enfants, la direction, les enseignants et les parents d'élèves.

Merci aux V M F pour cette heureuse initiative, à Mesdames du Fayet de la Tour, de Sagazan et Sabourin.

A bientôt pour de nouvelles aventures, autour du Patrimoine bien sûr.

